

# La professionnalisation du musicien

FORMATION | ORIENTATION | ACCOMPAGNEMENT



## Régisseur de spectacle



**Rencontres de la Médiathèque**

Mercredi 16 décembre 2009

## Sommaire

- || Intervenants
- || Régisseur, un métier aux contours flous
- || Le régisseur général au croisement du travail artistique et technique
- || Les formations
- || Organismes, rencontres, salons professionnels
- || À consulter à la Médiathèque

## ■ || Intervenants

Jean Radel, régisseur général de l'Ensemble Intercontemporain (EIC)

Rémi Varoutsikos, régisseur général du Parc et Grande Halle de La Villette

Christiane Louis, modérateur, responsable du Service d'informations musicales de la Cité de la musique

### **Jean Radel**

Après un bac scientifique et quelques années de contrebasse au conservatoire de Longjumeau, Jean Radel s'engage rapidement dans la vie active. Bassiste dans plusieurs groupes de rock, il enchaîne en parallèle de multiples emplois, souvent liés au monde de la technique et de la sonorisation.

Alors qu'il est employé dans une imprimerie en sérigraphie, il répond en 1983 à une annonce de l'Ensemble Intercontemporain qui recherche un régisseur plateau. Durant une quinzaine d'années, il gère seul la prise en charge et la maintenance du matériel et des instruments, la mise en place des concerts sur scène et intervient régulièrement dans la régie son.

Depuis près de dix ans, Jean occupe le poste de régisseur général de l'EIC. Véritable interface entre la production et les musiciens, il s'occupe de tous les aspects techniques et logistiques liés aux concerts et aux tournées, organise et gère les plannings techniques et artistiques, participe à l'élaboration des budgets de production, tout en prêtant la plus grande attention à la dimension humaine et relationnelle qui conditionne la vie d'un ensemble de musiciens permanents.

Par ailleurs photographe talentueux, on lui doit, entre autres, de nombreux portraits de musiciens à découvrir sur son blog.

### **Rémi Varoutsikos**

Diplômé d'architecture à l'Ecole spéciale d'architecture en 1981, Rémi Varoutsikos est séduit au gré de ses rencontres par l'univers culturel et en particulier par la scénographie d'exposition. Il s'oriente donc rapidement vers ce domaine.

Après une courte apparition dans le milieu du cinéma en tant qu'assistant décorateur, il vole de ses propres ailes en concevant et réalisant des expositions culturelles mais aussi des décors de théâtre dans des lieux aussi insolites que la Chapelle de la Sorbonne ou la Grande Galerie à Auber, espace de correspondance pour des millions d'usagers du RER.

Il s'est formé « sur le tas » aux différents métiers techniques du spectacle en travaillant avec les compagnies pour lesquelles il conçoit les décors, la lumière et le son. Approché par la scène nationale le Théâtre des Arts de Cergy-Pontoise, il devient régisseur de tournées des créations théâtrales ce qui l'amène à beaucoup voyager. C'est lors de ces tournées qu'il apprend réellement le métier de régisseur général.

Depuis 1995, année où Rémi Varoutsikos prend ses fonctions de régisseur général au Parc et Grande Halle de La Villette, la palette de ses connaissances s'est considérablement élargie, grâce à une programmation pluridisciplinaire et à une diversité de lieux : festivals, accueil de compagnies de cirque, montage d'événements atypiques.

## ■ || Régisseur, un métier aux contours flous

Le régisseur, est « celui qui régit, qui gère par commission et a la charge de rendre compte » (Dictionnaire de l'Académie française, 8e édition). Au sens premier, la régie est synonyme d'administration.

Dans le spectacle vivant, la régie rassemble toutes les activités qui rendent possibles le spectacle et les représentations. Elle comporte la dimension technique de la création : régie son, lumière, plateau, mais englobe également les activités d'organisation matérielle et administrative du spectacle : planning, location de matériel, gestion des stocks... L'usage de ce terme générique est caractéristique d'une profession aux contours parfois flous où les salariés, notamment dans de petites structures, sont amenés à exercer de multiples métiers. Par ailleurs, selon le type de structure ou le domaine artistique considéré, des spécialisations apparaissent. On trouvera des dénominations variées telles que régisseur général de spectacle, régisseur général de scène, régisseur général d'orchestre, etc.

Néanmoins ont pu être relevées des catégories plus fréquemment représentées. Celles de directeur technique et de régisseur général coexistent généralement dans les structures importantes et correspondent à des responsabilités différentes. Le directeur technique semble davantage impliqué dans le fonctionnement général de la structure et participe entre autres à la définition de la politique de production et d'exploitation de l'entreprise. Le régisseur général demeure avant tout lié à la vie même d'un spectacle et à sa réalisation qu'il prend en charge sur délégation du directeur artistique.

En fonction de la taille des structures, il arrive fréquemment que seul l'un de ces postes soit représenté. Le directeur technique ou le régisseur général assure alors les deux fonctions, notamment la gestion du personnel technique.

Afin de remédier à ce « flou artistique », et dans le cadre de la réalisation d'un guide des métiers, la Commission paritaire nationale emploi formation Spectacle vivant (CPEF-SV) a chargé la Délégation académique à la formation continue (Dafco) de Versailles d'élaborer un référentiel du métier de régisseur général. La profession ne pourra que s'en réjouir.

Sources :

- *Les métiers du spectacle vivant et leurs classifications. Bilan et harmonisation*, Paris : Commission paritaire nationale emploi formation - Spectacle vivant (CPEF - SV), 2001.
- *Le chaînon manquant*, Claire Dault, Actualité de la scénographie, n°161, octobre 2008.
- *Les rencontres de Réditec*, Thierry Malvoisin, Actualité de la scénographie, n°166, août 2009.

## ■|| Le régisseur général au croisement du travail artistique et technique

Le métier de régisseur général est méconnu et peu de formations y préparent. Ce poste, au cœur du processus de création, est directement lié à l'environnement technique et administratif du spectacle.

Le régisseur général encadre les régisseurs spécialisés en son, lumière, plateau, alors que lui-même est placé sous l'autorité du directeur technique. La régie générale s'exerce dans des domaines variés : régie de lieu, d'événement, de création, de compagnie, de festival, de tournée...

Dans tous les cas, la capacité du régisseur général à favoriser le lien entre les intervenants d'un spectacle est primordiale. Sa connaissance des équipes, son expérience approfondie du plateau, lui permettent de jouer un rôle d'intermédiaire entre les artistes, les techniciens et l'administration.

Les milieux professionnels s'inquiètent, faute de réelle transmission, d'une certaine raréfaction de régisseurs généraux compétents et expérimentés. Les répercussions sont sensibles tant sur les compétences et le professionnalisme des techniciens et régisseurs engagés dans la réalisation des spectacles qu'à l'échelon hiérarchique supérieur de la direction technique.

Rappelons que l'exercice sur le long terme de la régie générale est souvent indispensable pour accéder au poste d'encadrement et de direction. Or, les directeurs techniques issus de la régie générale ayant accumulé l'expérience de terrain se font rares.

### **Les tâches du régisseur général :**

- Le régisseur général étudie avec sa hiérarchie la faisabilité technique du projet artistique et fait des propositions de mise en œuvre (étude des besoins en matériel et personnel en fonction des délais de réalisation et le budget prévisionnel)
- Il établit le calendrier opérationnel, propose les recrutements pour rassembler les équipes, assure la mobilisation des matériels et des équipements.
- Il assure, dans le respect de la réglementation, la préparation des différents espaces nécessaires à la réalisation d'un spectacle : scène et locaux techniques d'une part et espaces d'accueil du public d'autre part.
- Il supervise l'établissement de la fiche technique du lieu ou du spectacle placé sous sa responsabilité, ainsi que celui du plan de prévention.
- Il organise le travail de l'équipe technique et les relations entre cette équipe et les responsables artistiques, la direction de production et les entreprises extérieures.
- Il s'assure de la mise en œuvre des mesures de prévention des risques.
- Il supervise l'accueil du public et la bonne marche du spectacle. Il établit pour cela la conduite générale du spectacle et coordonne les actions de l'ensemble des équipes.
- Il assure le suivi exécutif du budget qui lui est alloué par la production.
- S'il est chargé d'un parc de matériels, il en gère l'entretien et la maintenance et propose les évolutions nécessaires en accord avec les régisseurs spécialisés.

## **Les compétences et capacités du régisseur général :**

### **• Techniques :**

- Concevoir une réponse technique adaptée au projet artistique
- Évaluer, faire des propositions, des ajustements
- Appliquer la réglementation
- Assurer la veille technologique
- Appliquer les règles et mécanismes budgétaires

### **• Culturelles et artistiques :**

- Comprendre l'environnement artistique, économique et social

### **• Méthodologiques :**

- Concevoir une méthode de travail

### **• Organisationnelles :**

- Planifier
- Organiser le travail, animer une équipe
- Maintenir le respect des règles d'hygiène et de sécurité,
- Gérer le temps, les moyens techniques, humains et financiers
- Organiser la prévention des risques et la sécurité

## ■ || Les formations

Il existe quelques formations initiales aux métiers de la **régie spécialisée** : plateau, son, lumière (citons notamment le CFA du spectacle vivant et de l'audiovisuel de Bagnolet, le lycée Gabriel Guist'hau à Nantes ou le Grim-Edif-École supérieure des techniciens du spectacle à Lyon...). En revanche, il n'existe pas de formations professionnelles initiales à la **régie générale**. Que ce soit pour les formations aux métiers de la régie ou de la direction technique, les centres de formation exigent des candidats une solide expérience professionnelle dans le domaine de la régie (7 ans pour le CFPTS), et « une expérience significative d'encadrement » (ISTS).

Ces formations de cadre technique ont pour objectif de développer des compétences relationnelles et méthodologiques, la culture artistique et technique, ainsi que des capacités d'organisation et de gestion.

Par ailleurs, l'ISTS propose une option régie lyrique accessible aux professionnels de l'opéra, ayant un niveau suffisant en musique et plus particulièrement en lecture de partitions.

À défaut de formations initiales spécifiques à la régie générale, nous mentionnons les quelques formations suivantes qui peuvent constituer un premier niveau d'apprentissage et d'expérience vers cette profession.

### ■ Les brevets de technicien des métiers de la musique

Conditions d'admission : avoir été accepté en seconde générale, réussir des tests musicaux. Pionnier de la formation et toujours fort réputé : le lycée de Sèvres.

**Lycée général, technologique et professionnel Sacré Cœur - Saint-Brieuc**  
(établissement privé)

[www.sacrecoeur22.com](http://www.sacrecoeur22.com)

**Lycée Jean-Pierre Vernant de Sèvres**

[www.lyc-sevres.ac-versailles.fr](http://www.lyc-sevres.ac-versailles.fr)

**Lycée professionnel et technologique Claude Daunot - Nancy**  
(établissement privé)

[www.daunot.com](http://www.daunot.com)

### ■ La licence professionnelle Métiers de la scène lyrique

**CFA des Métiers des arts de la scène (Nancy)**

Le Centre national de formation d'apprentis des Métiers des arts de la scène dispense aux jeunes sous contrat d'apprentissage une formation générale d'un an, associée à une formation artistique et pratique de ces métiers. Options : artiste de chœur, chargé de production lyrique, régisseur de chœur, régisseur d'orchestre. Conditions d'admission : minimum Licence 2 Musique ou DEUG., et niveau musical de 5 années minimum en conservatoire ou école de musique.

[www.opera-national-lorraine.fr](http://www.opera-national-lorraine.fr)

## ■ Formations continues à la régie générale

### **CFPTS - Centre de formation professionnelle aux techniques du spectacle (Bagnolet)**

Formation de régisseur général

[www.cfpts.com](http://www.cfpts.com)

### **ISTS - Institut supérieur des techniques du spectacle (Avignon)**

Formations de régisseur général (option régie lyrique)

[www.ists-avignon.com](http://www.ists-avignon.com)

### **Pôle Images Arts Formations- Les Formations d'Issoudun (Issoudun)**

Formation de Régisseur de production

Stage court Régie générale des musiques actuelles

[www.lfissoudun.org](http://www.lfissoudun.org)

### **TNS – École supérieure d'art dramatique (Strasbourg), section Régie-Techniques du spectacle**

Entrée sur concours. Durée des études : 3 ans. Domaines abordés : régie générale, machinerie, construction, création son, lumière, vidéo. Exercices et ateliers permettent d'occuper les postes de régisseur, régisseur général, concepteur lumière, son, vidéo...

<http://tns.fr/ecole-superieure-art-dramatique.html>

## ■ Formations à la direction technique

### **CFPTS - Centre de formation professionnelle aux techniques du spectacle (Bagnolet)**

Directeur technique des spectacles vivants. Formation continue.

[www.cfpts.com](http://www.cfpts.com)

### **Ensatt - Ecole nationale supérieure des arts et techniques du théâtre (Lyon)**

Mastère de direction technique (1 ans) en association avec l'Insa (Institut national des sciences appliquées), en formation initiale ou continue.

[www.ensatt.fr](http://www.ensatt.fr)

### **ISTS - Institut supérieur des techniques du spectacle (Avignon)**

Directeur technique des entreprises du spectacle vivant. Formation continue.

[www.ists-avignon.com](http://www.ists-avignon.com)

**Pour en savoir plus**, la **base de données Métiers** et les **fiches du Guide pratique de la musique** (« Métiers de la musique/Formations administratives et techniques/Métiers du son») rassemblent des informations sur les formations menant à la régie son.

<http://mediatheque.cite-musique.fr/gpm/metiers>

<http://mediatheque.cite-musique.fr/gpm/fiches>

## ■ || Organismes, rencontres, salons professionnels

**JTSE - Journées techniques du spectacle et de l'événement** (novembre)  
salon dédié aux techniques du spectacle. Les exposants sont des sociétés nationales et internationales dans les domaines de la machinerie, de l'éclairage, de l'audio, du scénique, des tissus, des tribunes, des fauteuils et gradins, de la sécurité, de la formation, ainsi que des bureaux d'études et de conception. Chaque année des tables rondes y sont organisées sur les métiers techniques et les technologies.

[www.jtse.fr](http://www.jtse.fr)

**Reditec, l'Association professionnelle des responsables techniques du spectacle vivant**, a pour vocation de favoriser la circulation d'informations et de conseils concernant la profession. Elle se préoccupe de questions sur les évolutions techniques, réglementaires, juridiques, sociales. Reditec rassemble adhérents et non adhérents, autour de journées thématiques :

La direction technique en Europe, état des lieux et perspectives (juin 2008)

Demain, quelles directions techniques souhaitent les artistes ? (juin 2009)

[www.reditec.fr](http://www.reditec.fr)

## ■ || À consulter :

### ■ Guides-annuaires

*BTS (Book technique du spectacle)*, Editions AS.

*L'Officiel de la musique : guide-annuaire des musiques actuelles*, Irma.

### ■ Ouvrages pratiques

*Organiser un festival : contrats, logistique, sécurité*, Philippe Etienne, Éditions Weka, 2009.

*Sécurité des spectacles et événements culturels*, Éric Joly, Millénaire Presse (aide-mémoire), 2009.

*Organiser un événement artistique dans l'espace public : guide des bons usages*, José Rubio, Hors-les-murs, 2007.

*Textes de référence spectacle vivant : juridique, social, fiscal, propriété intellectuelle, sécurité, billetterie, mécénat...*, Nicolas Marc, direction éditoriale, Millénaire Presse, 2007.

*Les Métiers du spectacle vivant et leurs classifications : Bilan et harmonisation*, Paris : Commission paritaire nationale emploi formation - Spectacle vivant (CPEF - SV), 2001.

### ■ Périodiques

*Actualité de la scénographie*, Éditions AS (mensuel)

*La Lettre du spectacle*, Millénaire Presse (bimestriel)

*La Scène*, Millénaire Presse (trimestriel)





